



Retraites :

Moins d'actifs, plus de retraités, on fait comment ?

Le gouvernement met les Français devant le dilemme :

1. Augmenter la durée de vie au travail de 2,5 ans (puis 3,5 ...4,5..)
2. Ou, partir avant mais avec une pension diminuée.

Et il présente cela comme la seule solution au problème des retraites. Affirmant que les syndicats ne présentent pas d'alternatives à ce projet. Ce qui est faux. C'est une forme de pensée unique que nous rejetons.

Autrement dit, la solution du gouvernement c'est de faire porter tout l'effort sur les seuls salariés. Il y a un problème à résoudre.....

Moins d'actifs...

Aujourd'hui, 4 retraités pour 10 actifs.

En 2040, 7 retraités pour 10 actifs.

Augmentation de 75% en 40 ans.

Dans un système par répartition, les actifs paient les pensions des retraités du moment, c'est le régime du privé. Les pensions des fonctionnaires, elles, sont budgétisées. C'est l'impôt qui finance. **Réduire les pensions publiques ne règle pas le problème de financement du privé.**

Plus de retraités...

Population de la France en 2010 : 65 millions de personnes.

Nombre de personnes âgées de plus de 60 ans : 13 millions (**environ un Français sur 5 : 20%**).

Population prévue en 2050 : 70 millions de personnes

Nombre de personnes âgées de plus de 60 ans : 24 millions

(environ un Français sur 3 : 33%)

La génération du baby-boom...

(née entre 1944 et 1954) arrive à la retraite entre 2004 et 2014 et dont les effets se feront sentir jusqu'aux environs de 2040.

... devient la génération du papy-boom.

Face à cette réalité, on fait comment ?

Pourra-t-on continuer à payer des retraites calculées avec les règles d'aujourd'hui ?

Le constat

La part des retraites s'élève aujourd'hui à **12,5% du PIB** (produit intérieur brut), soit **175 Md€**.

Si nous voulons maintenir le niveau des pensions par rapport aux salaires (et abroger la réforme Balladur de 1993 : calcul du salaire de référence sur les 25 meilleures années au lieu des 10 meilleures, indexation des pensions sur les prix et non plus sur les salaires, durée de cotisation passée de 150 trimestres à 160 trimestres en 2008), le COR estime qu'il faudra y consacrer **18,5% du PIB**.

Soit une augmentation de 6 points de PIB en 40 ans, soit 0,15 point de PIB par an sur 40 ans.

Est-ce supportable par l'économie française ?

Nous répondons OUI.

le PIB passera de 1404 Md € (en 2000) à (au minimum) 2744 Md€ en 2040. Il sera multiplié par DEUX. La productivité va doubler en 40 ans : 7 retraités d'alors ne « pèseront » plus que 3,5 retraités.

Un exemple numérique simple :

- ⇒ actuellement, nous avons 10 actifs pour 4 retraités. Supposons qu'ils produisent 100 €. Cela fait donc $100/14 = 7$ € par personne.
- ⇒ Dans 40 ans, nous aurons 10 actifs pour 7 retraités. Ils produiront alors 200 €, soit chacun $200/17 = 12$ €.

Non seulement c'est possible, mais la richesse par personne aura augmenté de +71%.

De 1950 à 2000, le pays a consacré aux retraites plus de 7 points de PIB sans provoquer de cataclysme. (page 68 du rapport du COR)

Le pays serait-il incapable de faire un effort semblable de 2005 à 2040 ?

6 points de PIB sur 40 ans, c'est environ **0,15 point par an** :

Ce n'est donc pas un choc ou une catastrophe comme tentent de le faire croire le gouvernement et tous les tenants de la pensée unique.

Quel besoin de financement ?

Besoin de financement en 2040 : 107 Md €. (rapport du COR) (soit 4 points de PIB 2040 à réglementation inchangée).

L'abrogation de la réforme Balladur coûte 2,5 % de PIB. (35 Md € 2003).

Le retour aux 37,5 annuités pour le privé coûte 0,3 % de PIB. Ramené au PIB actuel, 0,3 point équivaut à 4,5 milliards €.

Comment financer ? Qui va payer ?

Augmenter la masse salariale :

des entreprises qui a perdu 10 points dans les vingt dernières années (en effet, plus de salaires, plus de cotisations), passée de 70/30 à 60/40 au profit...des profits, ce qui représente en euros environ 150 milliards par an.

Presque autant que le montant total des retraites versées qui s'élèvent à 175 milliards d'euros.

Dans une France plus productive, il serait normal que les actifs (ceux qui produisent) profitent d'une partie des richesses produites sous forme d'augmentation de salaires.

1/5 des gains de productivité (soit 0,35% par an) en faveur des retraites compense l'augmentation du nombre de retraités. (selon le COR).

Elargir l'assiette :

(la base des calculs) aux bénéficiaires distribués et aux profits financiers des entreprises non investis et explorer la mise à contribution des revenus financiers des ménages.

Augmenter les cotisations des employeurs :

ces 20 dernières années, les employeurs ont vu l'ensemble de leurs taux de cotisations sociales n'augmenter que de 1,8% alors que les salariés ont vu leur taux augmenter de 8,2%.

Une augmentation de 15 points en 40 ans, soit une hausse de 0,375% par an suffit à maintenir les conditions actuelles (selon le COR).

Dans un pays riche comme le nôtre, cette charge accrue est supportable. Surtout étalée sur 40 ans On demande aux entreprises de faire le même chemin que les salaires en sens inverse.

Mettre fin à la baisse des charges qui n'a pas créé les emplois espérés.

Engager une réforme de la fiscalité

qui permette d'accroître les ressources publiques. Fraude fiscale estimée à 45 Md€.

Mener une politique de plein emploi :

Arrêter les licenciements abusifs des entreprises faisant des bénéfices. Il faut trouver 90 Md € d'ici 2040.

La création de 300 000 emplois par an pendant 10 ans, soit 3 millions d'emplois, c'est 60 Md € pour les retraites.

La mise à contribution des revenus financiers des entreprises, c'est 30 Md € pour les retraites.

On peut donc régler le financement en douceur.

Et si nécessaire, augmenter les cotisations salariales :

Le MEDEF – le syndicat des patrons – refuse toute augmentation de cotisations au prétexte que les entreprises ne seraient plus compétitives mais accepte les cotisations volontaires pour alimenter l'épargne salariale.

Or, ce n'est pas le travail qui est cher en France, c'est le capital qui exige de plus en plus de profits et qui pousse aux licenciements pour maintenir un haut niveau de profits (pour les fameux fonds de pensions américains).

Un récent rapport montre que la France est très attractive pour les entreprises étrangères : fiscalité intéressante et ouvriers très productifs.

Incertitudes

Tous les chiffres du COR reposent sur des incertitudes.

La fécondité : actuellement à 2,0 enfants par femme. (2,1 assure le renouvellement des générations). Que sera-t-il dans les 20 ans qui viennent ?

La mortalité : espérance de vie à la naissance entre 2000 et 2040 : de 75,2 à 82,7 pour les hommes et de 82,9 à 89,7 pour les femmes.

La productivité : projection du COR : 1,6 % /an. Que sera-t-elle vraiment quand on sait la difficulté de prévoir la croissance...l'an prochain ?

Le flux migratoire : le COR prévoit 50 000 entrées par an. Qu'en sera-t-il ?

Le chômage : que sera-t-il en 2040 ?

Le partage de la valeur ajoutée : s'il y a remontée en faveur des salaires, il y aura plus de cotisations pour les retraites.

Le fonds de réserve pour lisser le besoin de financement entre 2020 et 2040 : prévu à 150 Md € en 2020, il avait 32 Md € en septembre 2009. Sera-t-il alimenté comme prévu ?

On le voit bien, beaucoup d'hypothèses et d'incertitudes.

Alors pourquoi pousser les Français au désespoir ?

Alors, faudra-t-il « mettre de l'argent de côté » pour faire « sa » retraite ?

Les arguments du MEDEF et du gouvernement dissimulent de moins en moins leurs intentions véritables : baisser le niveau des pensions en obligeant à une durée de cotisations inatteignable pour la majorité des individus et faire ainsi le lit des fonds de pension en amenant peu à peu les salariés les mieux rémunérés à souscrire à des assurances privées.

Je me souviens d'une raffarnade du Premier ministre de l'époque qui en faisait le cynique aveu à travers un lapsus révélateur : « **Il faut sauver la capitalisation** ». C'est ce que dit crûment le FMI (fonds monétaire international) :

Le FMI, toujours à la pointe du combat capitaliste, ne fait pas dans la dentelle : « **Un système de retraite par répartition peut déprimer l'épargne nationale parce qu'il crée de la sécurité dans le corps social.** »

Créer des fonds de pension ruinerait des retraités.

Malgré la faillite des systèmes de fonds de pension aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne par exemple, (Enron, Worlcom, aux USA, Maxwell en GB, et, en Europe , Ahold), et les faillites récentes liées à la crise, le gouvernement n'a pas renoncé à vouloir les imposer en France.

Un système de retraite par capitalisation est beaucoup plus vulnérable aux évolutions démographiques qu'un système par répartition. Si le nombre de retraités augmente plus vite que celui des actifs, cela revient à dire que le nombre de vendeurs de titres financiers (les nouveaux retraités qui devront liquider leur épargne pour se constituer leur retraite) augmente plus vite que le nombre d'acheteurs de titres (les actifs qui font **des dépôts dans leurs fonds de pension**). **Ce déséquilibre entre l'offre et la demande d'épargne financière conduit à une baisse de la valeur des titres et donc à une réduction du pouvoir d'achat réel des retraités. Même l'OCDE le dit : " Lorsque les baby-boomers commenceront à prendre leur retraite, les taux d'épargne auront tendance à baisser, le prix des actions et des obligations baissera".**

Ajoutons que la création éventuelle de fonds de pension nécessiterait de toute façon une cotisation. Pourquoi cette dernière serait insupportable quand il s'agit de la retraite par répartition et souhaitable pour les fonds de pension ?

La question des retraites est un **problème de choix de société** dans la mesure où il est avant tout celui de l'utilisation des gains de productivité : ceux-ci doivent-ils être appropriés exclusivement par les revenus financiers comme au cours des deux dernières décennies, ou bien sont-ils utilisés pour réduire le temps de travail, améliorer la condition des plus faibles et pallier la détérioration du rapport actifs/inactifs par une hausse lente et progressive des cotisations sociales ? **Dans 40 ans, le gâteau sera plus gros et dans ce gâteau, il faudra tailler une part plus grosse pour les retraités.**

Notre pays fera-t-il ce choix-là qui est un choix de société ? Va-t-on revenir à l'époque pas si lointaine où être retraité c'était être pauvre, être vieux, c'était être assuré de finir ses jours dans la grande misère, après une vie de travail ? C'est en ces termes que se pose aujourd'hui le problème des retraites : ce n'est pas de faire croire que le choix est entre, soit allonger sa vie au travail, soit se contenter de pensions plus faibles mais de savoir comment on répartit les richesses produites entre les actifs et les retraités, entre le travail et le capital.

René Matéos

Le COR (conseil d'orientation des retraites) a été mis en place par le gouvernement Jospin. Il est chargé d'étudier l'avenir des retraites et de faire des propositions. Il comprend des experts, des économistes, des syndicalistes, des parlementaires de droite et de gauche. De l'avis général, ses travaux ont été de grande qualité et font autorité. Les rapports sont disponibles sur le site du COR.

www.cor-retraites.fr

Information : Section Fédérale des Retraités

"Créées en 2007, les SFR regroupent les quelque 20000 retraités de la FSU. Ce sont des structures internes à la FSU, ce qui les distingue de celles des autres organisations syndicales de retraités et constitue une force.... La SFR nationale et les SFR départementales, réunies en A.G. ou en collectif émettent des vœux concernant les revendications générales des retraités. Ces vœux sont débattus par les syndicats nationaux. Elles peuvent s'organiser localement pour favoriser la proximité avec les retraités syndiqués et les pouvoirs locaux." (Congrès FSU - Thème 4 - extraits)

SFR FSU Val d'Oise : Pour recevoir les publications, être invités aux réunions et aux diverses initiatives, vous pouvez contacter Nadine WAITER, nadine.waiter@orange.fr